

Réunion du conseil municipal de Ruch du 12 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 avril, le conseil municipal de RUCH, convoqué le 5 avril 2021, s'est réuni dans la salle des fêtes, en séance ordinaire à 20 h sur convocation de Raymond VIANDON, maire.

Présents : COMBRET Jean-Claude, CARCY Pascal, LEPETIT Nathalie, BARDE Jean-Jacques, VIANDON Raymond, DESTRIEUX Martine, LÉBOUCHER Joëlle, FOX Michael, BELIN David, BESSON Aurore SENELLE Marie-Hélène, DESTRIEUX Sylvain, BAËZA Nicole,

Absents : /

Excusée : GIRAULT Estelle,

Secrétaire : SENELLE Marie-Hélène

Le précédent compte-rendu est approuvé.

1/ COMPTE DE GESTION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par Jean-Luc CANTET, Rolland PATIES, Karine BENEDETTO comptables du Centre des Finances Publiques de Rauzan, visé et certifié conforme n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2020

Sous la présidence de M. BARDE Jean-Jacques, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi:

Fonctionnement

Dépenses ...	380 123.95 €
Recettes ...	497 868.36 €
Excédent de clôture	117 744.41 €

Investissement

Dépenses ...	334 572.47 €
Recettes ...	355 105.00 €
Excédent de clôture	20 532.53 €

Hors de la présence de Monsieur le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2020

Le Résultat de fonctionnement est affecté en investissement pour 46 774.47 €, le solde, 70 969.94 € est reporté en fonctionnement.

3/ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2021

Vu le budget principal 2021, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 172 472 € ;

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale,

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2020 et de les reconduire à l'identique sur 2021 soit :

RUCH

12-04-2021

- Taxe d'habitation = supprimée par l'Etat, compensée par le taux départemental sur le Foncier Bâti
- Foncier bâti = 17.42 % + 17.46 % (part départementale) = 34.88 %
- Foncier non bâti = 64.45 %

4/ APPROBATION DU BUDGET 2020

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget 2021 préparé lors de la réunion de la commission des finances du 2 avril :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission des finances du 2 avril 2021

Vu le projet de budget primitif 2021

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES

Section de fonctionnement	563 153.94 €	563 153.94 €

Section d'investissement	249 259.00 €	249 259.00 €

5/ PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES

Monsieur le maire rappelle que la constitution de provisions pour créances douteuses constitue une dépense obligatoire au vu de la réglementation. Compte tenu du volume des titres restant à recouvrer, la Trésorerie Principale propose d'appliquer une provision de 15 % pour créances douteuses sur les restes à recouvrer des cinq dernières années.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'ouvrir des crédits à hauteur de 530 € au Budget 2021

Dit que les crédits correspondants seront inscrits, chaque année, à l'article 6817 « Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants ».

6/ DELEGUE AUPRES DU SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE DEUX MERS

Pierre VAUGON était délégué titulaire au Syndicat d'Electrification.

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal décide de le remplacer par Pascal CARCY.

7/ FDAEC

Le FDAEC 2021 – 15 702 € - a très légèrement augmenté cette année (+0,32%)

RUCH

12-04-2021

L'autofinancement doit respecter un taux minimum de 20 % du coût H.T. de l'opération.
Après avoir écouté ces explications, le conseil municipal décide

- de réaliser en 2021 les opérations suivantes :

Vidéo protection	22 755.39 € HT
Points à temps sur diverses voies	<u>11 400.00 € HT</u>
Soit un total HT	34 155.39 € HT

- de demander au Conseil Départemental de lui attribuer une **subvention de 15 702.00 €**

- d'assurer le financement complémentaire par **autofinancement pour 18 453.39 €**
(soit 54 %)

8/ ADRESSAGE

Monsieur le maire rappelle qu'il y a un peu plus d'un an avait été évoqué, lors des discussions précédant les élections municipales, la nécessité de revoir la dénomination et la numérotation des maisons privées, appelé dans le jargon administratif l'adressage.

Il était convenu de ne pas mettre ce projet sur le programme pour ne pas susciter de réaction d'inquiétude, et de proposer en cours de mandat un vrai projet assorti d'une méthode rassurante.

La Poste propose via son service Adviz Collectivités un accompagnement dans cette démarche. Cela aurait un coût (entre 4 000 et 5 000€.)

Afin d'avancer sur ce projet, Monsieur le maire propose de créer un groupe de travail spécifique comprenant des représentants de la municipalité et des personnes extérieures (sachant que le facteur sera associé es-qualité). Jean-Jacques BARDE coordonnera les travaux de ce groupe, au regard notamment de sa riche connaissance de la Commune et de sa capacité à animer un groupe. Il a participé à l'entretien avec Amélie HOEL responsable commerciale de cette activité de la Poste. Il sera entouré de Nathalie LEPETIT, David BELIN, Jean-Claude COMBRET, Nicole BAËZA et Nicolas DIDIER.

Il sera important de veiller à informer et communiquer au fur et à mesure.

9/ ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Il est proposé aux élus de s'inscrire sur le planning des 2 bureaux de vote du 20 et 27 juin.

10/ GLISSEMENT DE TERRAIN VC 16

Suite à un glissement de terrain sur sa propriété, M. BAËZA s'est rapproché de la Chambre d'Agriculture. Le bureau d'étude CEREMA, missionné par la Sous-Préfecture à la demande du maire, sera sur le terrain pour expertise et évaluer l'impact sur la VC 16.

11/ CARTE COMMUNALE

Lors de la dernière réunion le conseil municipal a décidé de procéder à la révision de la Carte Communale. La Communauté de Communes indique qu'une question administrative et la surcharge de travail actuelle de la CDC dans ce domaine ne permet pas d'envisager d'engager cette révision aussi vite que prévu à moins de confier cette mission à un autre organisme comme le SDEEG par exemple.

RUCH

12-04-2021

Le conseil municipal valide cette solution.

12/ CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG

Nous avons reçu le projet de cahier des charges pour lancer la consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre jeudi dernier. La Commission CAB se réunira jeudi 15 avril à 18 hres dans cette salle (foyer polyvalent). Afin de mieux préparer cette réunion nous vous avons fait parvenir le document établi par le CAUE.

13/ REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

La participation des communes est en hausse. La participation des communes hors regroupement est évoquée.

14/ COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Communautaire a voté le budget 2021 il y a quelques jours.

3 chiffres seulement :

. Budget de fonctionnement : 11 821 959 € dont excédent reporté 3 581 581 €

. Budget d'investissement : 3 365 063 €

La fiscalité reste basse.

15/ FETES ET CEREMONIES

Joëlle LEBOUCHER présente les projets en cours.

La commission propose un concours d'illuminations pour les particuliers en fin d'année.

Les rideaux de la salle des fêtes seront nettoyés ou changés.

Les devis pour panneaux d'identification des salles sont en cours de finalisation.

La salle du conseil est en cours d'aménagement après peinture.

En fonction de la situation sanitaire les repas du 11 novembre et l'après-midi de Noël le dimanche 12 décembre seront organisés.

16/ ESPACES VERTS – FLEURISSEMENT

Les plantations seront prévues lors de l'Aménagement du bourg.

Il sera fait appel à des volontaires pour le fleurissement et pour des journées citoyennes (nettoyage du lavoir. En 2022 un concours de maisons fleuries est proposé.

17/ COMMISSIONS CDC CASTILLON-PUJOLS

Un groupe travaille autour des aînés.

18/ LOGEMENTS

Les deux logements en rénovation seront loués au 16 avril

19/ SALLE POLYVALENTE

Le changement de la VMC s'élève à 668 €

20/ SYNDICAT MIXTE EAUX ET RIVIERES

Une nouvelle étude est réalisée pour l'Escouach.

21/ HONORARIAT

M. le maire a remis le titre de Maire Honoraire , délivré par la Préfète, à M. Pierre BARRIERE.

RUCH

12-04-2021

David BELIN signale le travail fourni par Marie-Hélène SENELLE pour la mise en place de la page facebook.

La séance est levée à 22H.

VIANDON Raymond, 	LEPETIT Nathalie, 
CARCY Pascal, 	LEBOUCHER Joëlle, 
BARDE Jean-Jacques 	DESTRIEUX Sylvain
FOX Michaël 	BAËZA Nicole 
BELIN David	GIRAULT Estelle
SENELLE Marie-Hélène 	BESSON Aurore
COMBRET Jean-Claude 	DESTRIEUX Martine 